



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection Pédagogique Régionale
d'Éducation Physique et Sportive**

Affaire suivie par :

Yann COQUET

Luc LEBLANC

T 02 23 21 77 72

yann.coquet@ac-rennes.fr

luc.leblanc@aac-rennes.fr

96 rue d'Antrain - CS 10503
35705 RENNES Cedex 7



DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT de L'ACADEMIE de RENNES

Jeux olympiques et paralympiques 2024, label « Génération 2024 ».

Propositions issues des travaux du groupe académique « Génération 2024 Bretagne »

Préambule :

Ce document réalise une synthèse des travaux du groupe académique «Génération 2024 Bretagne» dont l'objectif est de proposer aux équipes éducatives porteuses de projets, trois axes thématiques pouvant être intégrés au cahier des charges national. Le cahier des charges rappelle les enjeux éducatifs de la culture sportive, dans sa contribution au développement de la personne, dans la construction d'un engagement citoyen et l'adoption d'un mode de vie plus sain ; ces enjeux éducatifs s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre des politiques publiques de santé (*lutte contre la sédentarité et les addictions...*). Les acteurs du monde de l'éducation physique, du sport scolaire et universitaire ainsi que du sport civil favorisent les valeurs de tolérance, d'excellence et d'inclusion, promues par le mouvement olympique et paralympique. Le souci d'efficacité du groupe de travail de l'Académie de Rennes se concrétise par la recherche d'une synergie entre les acteurs et la mise en cohérence de tous les dispositifs qui concourent au développement de la pratique physique et sportive sur le territoire. Trois axes fondateurs ont été retenus et sont proposés aux équipes dans le cadre du développement des projets pédagogiques «Génération 2024» :

- **Développer une culture sportive.**
- **Faire vivre les valeurs de l'olympisme.**
- **Construire une culture de santé.**

L'esprit des modalités de développement des projets doit laisser une grande marge d'autonomie et de souplesse aux établissements, les propositions qui suivent sont d'autant moins normatives, qu'entre elles, les frontières sont ténues et les passerelles multiples.

Développer une culture sportive

En saisissant l'opportunité de la mise en place du label G 2024, pour que les exploits sportifs fassent écho aux exploits individuels et collectifs des citoyens au quotidien, nous souhaitons former :

- Un spectateur et téléspectateur éduqué, averti, capable de contrôler ses émotions face au spectacle sportif, seul et en présence d'autrui.
- Un élève capable d'analyser une performance et les conditions de sa réalisation à partir de connaissances scientifiques et techniques.

- Un élève qui construit des connaissances autour de la pratique physique et sportive.
- Un élève qui identifie les caractéristiques d'un sportif olympique ou paralympique de haut niveau en France en 2019 et qui connaît l'organisation ainsi que les institutions du sport en France et dans le monde.
- Un élève qui développe un regard critique et une analyse réflexive à partir d'une éducation à l'image et aux médias.
- Un élève capable de décrypter l'univers et le fonctionnement des médias, d'analyser puis de produire des informations sportives.
- Un élève qui développe une perception équitable de la performance féminine.
- Un élève qui reconnaît et apprécie les différences à partir de la connaissance du sport paralympique.
- Un élève capable de dépasser la logique du record excluant ou de la victoire, pour atteindre celle du dépassement et de la connaissance de soi, de la performance accessible à tous comme vecteur d'inclusion.
- Un élève qui passe de la logique du don à une logique d'appréciation des efforts consentis.
- Un pratiquant respectueux des autres et de sa santé.
- Un élève qui prend conscience de la nécessité du contrôle des conduites agressives, du rôle des entraîneurs et des coaches, des parents ou des supporters...
- Un élève capable de créer, à partir d'inducteurs issus du spectacle sportif (arts plastiques et arts vivants, littérature, vidéo... dans le cadre de démarches d'enseignement interdisciplinaires...).
- Un élève curieux, capable de comprendre et d'analyser le fait sportif sous différents prismes : historique, social, économique, géopolitique, artistique, écologique ...
- Un élève capable de s'engager de manière bénévole dans l'organisation de manifestations d'associations diverses, sportives ou autres, de projets de recherche.
- Un élève qui développe un usage des outils numériques lui permettant d'objectiver le contexte de réalisation d'une performance.
- Un élève qui s'ouvre au monde, identifie et comprend les problématiques interculturelles dans le contexte international.

Faire vivre les valeurs de l'olympisme

Fraternité, excellence, entraide, inclusion, respect, égalité, sont des valeurs à construire et à faire vivre au travers de démarches d'enseignement qui s'inscrivent dans le temps de manière innovante. A partir et au-delà de l'enseignement obligatoire de l'Education Physique et Sportive, dans un cadre partenarial tissé avec l'ensemble du mouvement olympique et sportif, les différents événements (Semaine Olympique, Journée Nationale du Sport Scolaire, rencontres sportives scolaires ...) sont autant de balises d'un parcours d'éducation et de formation qui doit prendre sens progressivement par l'actualisation et la réitération de ces principes et valeurs.

Construire une culture de santé

«Plaidoyer pour le mouvement»: prenant en compte les indicateurs de taux de sédentarité, d'inactivité physique (36% de la population fait moins de 30mn d'activité physique par jour), de développement des maladies chroniques, le plan régional « sport santé bien être » s'inscrit dans la dynamique du label «G 2024» en visant un changement de mode de comportement et de rapport à l'activité physique. Tous les acteurs impliqués dans ce plan (DRJSCS, ARS, Rectorat IA IPR EPS et SVT, IEN, UNSS, USEP UGSEL CRSU, CROS, Campus de l'excellence sportive...) sont d'ores et déjà mobilisés et prêts à s'engager avec les établissements scolaires pour valoriser les actions dans le cadre du label «G 2024».

Construire et développer un habitus corporel répondant aux exigences de santé engage les équipes pédagogiques et les acteurs du monde sportif à repenser leur action dans le temps de manière innovante. Dans ce domaine, il est essentiel de construire les connaissances dès le plus jeune âge en impliquant les familles.

CULTURE SPORTIVE

Document d'accompagnement « Génération 2024 Bretagne »

OBJECTIFS (Nationaux et académiques)	Quelques exemples indicatifs proposés par le groupe de travail de l'Académie de Rennes
<p>Développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux</p> <p>- <i>Pour construire une culture sportive</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planter une section sportive scolaire dans son établissement en fonction des opportunités locales de partenariat. - Organiser un moment de réflexion, de débat sur une thématique précise en relation avec un événement sportif (Ex, animer un débat sur la mixité et assister ensuite à une rencontre de HB féminin...). - Associer lors d'une réunion d'information et de débat, un entraîneur, un sportif, pour témoigner de leur expérience de compétiteur et d'entraîneur (principes d'entraînement et de préparation à la compétition, préparation mentale...) - Organiser rencontre, colloque, débat en y invitant un expert, un chercheur, un scientifique, un historien, un écrivain, un artiste, un journaliste pour une présentation de ses travaux... avec une préparation du questionnement des élèves en amont. - Former le regard du spectateur en amenant les élèves à comprendre et analyser le fait sportif sous différents prismes (social, artistique, économique, historique, médiatique, technique...). - Etablir des conventions avec les clubs locaux pour que les élèves assistent à des rencontres et communiquent leurs analyses et ressentis sous différentes formes (Journal, montage vidéo, reportage audio, « jeunes reporters »). - Responsabiliser une section sportive de collègue pour concevoir et organiser une rencontre sportive dans l'établissement ou le réseau de l'établissement (répartition des rôles de chacun dans l'organisation, l'arbitrage, le reportage et la communication autour de l'événement...). - Faire participer les élèves d'une section sportive de l'établissement à l'animation de l'association sportive dans leur spécialité. - Organiser et préparer une rencontre avec un sportif de haut niveau pour amener les élèves à identifier les caractéristiques du parcours d'un sportif (carrière et après carrière, quotidien du sportif, au-delà de l'admiration devant un exploit, un record...). - Créer une association sportive USEP ou UGSEL dans son école pour le premier degré. - Inscrire les actions des associations sportives scolaires dans le cadre du plan régional de développement du sport scolaire. - Développer les rencontres sportives inter degré.
<p>Participer aux événements promotionnels Olympiques et paralympiques</p> <p>- <i>Pour construire une culture sportive</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une action mettant en avant une pratique paralympique pour amener les élèves à dépasser une logique de record exclusif et aller vers le dépassement et la connaissance de soi, vers la performance accessible à tous vecteur d'inclusion. - Organiser un débat collectif au sein de l'école en prise avec un événement olympique ou paralympique pour apporter un regard éclairé sur l'analyse d'une performance et les conditions de sa réalisation (connaissance des principes et processus d'entraînement, des tactiques et des stratégies en compétition...). - Amener les élèves à prendre contact avec un club, le CDOS, pour réaliser une action dans le cadre de la journée olympique sur le thème de l'organisation et des institutions du sport en France.

	<ul style="list-style-type: none"> - Se déplacer sur un site pour connaître l'organisation et les institutions du sport dans le monde. (Contact et travail préalable sur le thème, utilisation du numérique, échanges avec une classe du pays d'accueil....) . - Mettre en place un échange avec un établissement de la communauté européenne en retenant le thème de l'olympisme (Dans ce cadre la DARIEC accompagne financièrement les établissements dans le cadre du programme ERASMUS). - Organiser un déplacement sur un site olympique (actuel ou historique).
<p>Adapter les parcours des SHN (dont jeunes en situation de handicap) code de l'éducation article L.331.6,L.332.4 code du sport L.211-5, L221-9</p> <p>- <i>Pour construire une culture sportive</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amener un élève sportif à expliciter les aménagements de son parcours dans le cadre du double projet de réussite scolaire et sportif et/ou professionnel. - Inviter des élèves à réaliser l'interview et le portrait d'un sportif de haut niveau (sur différents supports). - Pour les établissements labellisés « accueil des sportifs de haut niveau », organiser des manifestations mettant en valeur le parcours des élèves SHN de l'établissement et le statut particulier des SHN. - Poursuivre les actions d'aménagement de vie et de scolarité pour les élèves sportifs (valides et handicapés). - Adapter les enseignements et en particulier ceux de l'EPS en tenant compte de la spécificité des élèves sportifs (Stage avec globalisation des horaires, informations ciblées sur les thématiques : diététique, traumatologie, prévention dopage ...) - Aménagements permettant l'inclusion des élèves handicapés SHN ou non SHN dans les cours d'EPS.
<p>Mettre à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales, code de l'éducation les articles : L.212.15, L 213-3-2-2, L.214-6-2 intégrant l'agenda d'accessibilité programmé AdAp.</p> <p>- <i>Pour construire une culture sportive</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du « Plan mercredi » pour le premier degré. - Représentation de l'établissement et de l'école au sein des offices municipaux des sports, ou mise en œuvre de démarche de création de structures similaires si elles n'existent pas. - Participation des équipes pédagogiques à la conception des installations nouvelles ou à la rénovation d'installations anciennes afin de valoriser les aménagements permettant une pratique mixte des activités physiques et sportives (scolaire et civile).



VALEURS de L'OLYMPISME

Document d'accompagnement « Génération 2024 Bretagne »

OBJECTIFS (Nationaux et académiques)	Quelques exemples indicatifs proposés par le groupe de travail de l'Académie de Rennes
<p>Développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux</p> <p>- <i>Pour faire vivre les valeurs de l'Olympisme.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Les valeurs olympiques doivent être portées dans toutes les rencontres et manifestation du sport scolaire.- Les rencontres du sport scolaires sont l'occasion d'une formation à la symbolique des JO (Hymnes, serment olympique, anneaux...).- Mise en avant des valeurs de l'olympisme : égalité Garçons-Filles à travers une rencontre multisport (ex : score Filles et Garçons cumulés pour le gain d'une rencontre ...).- Promouvoir le parcours et la réussite sportive de quelques championnes à travers quelques productions médiatiques d'élèves ou lors d'un travail en classe sur le traitement médiatique du sport féminin avec une intervention éventuelle d'un journaliste ou d'une association luttant contre la discrimination dans le sport.- Organiser rencontres sous forme de réunion et débat sur le thème de l'olympisme.- Développer la formation des jeunes officiels, jeunes reporters, jeunes coachs ainsi que les passerelles permettant aux jeunes officiels d'intervenir dans les rencontres du sport civil en dehors de l'école.- Améliorer les informations relatives à l'existence de l'AS et de son programme dans l'établissement et les clubs à proximité.- Organiser des rencontres sport partagé en y invitant athlètes para-olympiques.- Déplacement sur un évènement ponctuel (ex ; coupe du monde de foot féminin à Rennes).- Faire apparaître les valeurs de l'olympisme dans les conventions qui existent entre établissements et structures sportives partenaires (SSS ou autre cas).- Organiser un échange scolaire sur une thématique ayant trait aux valeurs de l'olympisme.- Organiser une journée d'olympiades durant la SOP avec de multiples épreuves et différentes formes de groupement (filles et garçons, avec handicap et sans handicap en inclusion ...).
<p>Participer aux événements promotionnels Olympiques et paralympiques</p> <p>- <i>Pour faire vivre les valeurs de l'Olympisme</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Participer à la semaine, à la journée olympique ou la journée du sport scolaire, en élaborant des projets menés en interdisciplinarité sur le thème des valeurs de l'olympisme.- Participer à des événements sportifs interdisciplinaires afin de sensibiliser les élèves aux valeurs de l'olympisme, à la symbolique des jeux et à la diversité des disciplines sportives (ex : Village des sports animé par le CROS Bretagne à la Foire internationale de Rennes...).- Organiser un évènement sportif en lien avec le club ou une réunion débat sur les valeurs de l'olympisme avec une éventuelle couverture de jeunes reporters- Organiser un échange scolaire avec un autre établissement, un établissement étranger ou une visite de site olympique : Stade de France, stade olympique de Berlin, stade olympique de Londres, Barcelone, Athènes (Soutien financier Erasmus possible par l'intermédiaire de la DAREIC).- Valoriser les démarches interdisciplinaires (Langues vivantes, implication des assistants étrangers...).

<p>Adapter les parcours des SHN (dont jeunes en situation de handicap) code de l'éducation article L.331.6,L.332.4 code du sport L.211-5, L221-9</p> <p>- <i>Pour faire vivre les valeurs de l'Olympisme</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les élèves SHN de leurs droits et devoirs au regard de leur statut. - Développer chez les élèves SHN la prise de conscience d'une nécessaire exemplarité au regard de leur statut et des valeurs qu'ils incarnent. - Conforter les élèves sportifs à propos de la nécessité du double projet en tant qu'élément garant d'une réussite au plus haut niveau et lors de la phase de reconversion.
<p>Mettre à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales, code de l'éducation les articles : L.212.15, L 213-3-2-2, L.214-6-2 intégrant l'agenda d'accessibilité programmé AdAp.</p> <p>- <i>Pour faire vivre les valeurs de l'Olympisme</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des lieux et des personnels lors de l'usage des équipements. - Plus grande ouverture du « sport pour tous » quel que soit le type de pratique (sport loisir, bien-être, santé, ...). - Transparence, démocratie: acceptation de toute la communauté (éducative, familles, élèves) pour l'utilisation des équipements sportifs. - Mise aux normes d'accès aux installations pour les personnes et sportifs handicapés. - Ouverture des installations sur des plages horaires les plus grandes possibles. - Organiser avec les partenaires du territoire des formations aux premiers secours.

SANTÉ

Document d'accompagnement « Génération 2024 Bretagne »

OBJECTIFS (Nationaux et académiques)	Quelques exemples indicatifs proposés par le groupe de travail de l'Académie de Rennes
<p>Développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour construire un habitus de santé</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élèves et les familles lors de rencontres et de réunions débats sur le thème des bienfaits de la pratique sportive en invitant à y intervenir, médecins spécialisés, chercheurs, sportifs et entraîneurs. - Développer le plus tôt possible à l'attention des élèves et de leurs familles, dans et hors de l'école, des actions d'information santé pouvant se décliner par la tenue d'un carnet de suivi comprenant des tests élémentaires simples d'évaluation de la valeur physique (Ex : Action USEP, « Mon compteur activité physique », 10 000 pas par jour...). - Développer les pratiques intergénérationnelles et inter niveaux. - Organiser des campagnes de prévention aux addictions en partenariat avec les institutions du contrôle antidopage. - D'une manière plus spécifique, une information peut être menée vers les enfants et leurs familles à propos des répercussions négatives en termes de santé de l'exposition prolongée aux écrans. Des réflexions dans le cadre de réunions et de débats portant sur le développement des « i sports » peuvent illustrer l'évolution des pratiques physiques dans leur rapport au mouvement. Le guide et la série télévisée « Ma famille Tout-Ecran » réalisés par le Clemi national peuvent être utilisés en classe ou donner lieu à une rencontre avec les parents. - Développer lors des manifestations spécifiques (JOP, SOP, JNSS ou autres) des actions pour accroître la lisibilité du parcours d'éducation santé. - Inscrire le parcours d'éducation santé dans la durée de manière explicite en construisant à partir du conseil école – collège des projets inter cycles.
<p>Participer aux événements promotionnels Olympiques et paralympiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour construire un habitus de santé.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'un spectacle sportif (JO ou autre) et des connaissances portant sur les déterminants de la performance : s'appuyer sur l'image de l'excellence corporelle des SHN pour engager les élèves dans des projets individuels et collectifs de remise et de maintien en forme : Diététique adaptée à l'effort, gestion des temps d'activité et de récupération, principes des procédés d'entraînement, sommeil, postures....

<p>Adapter les parcours des SHN (dont jeunes en situation de handicap) code de l'éducation article L.331.6, L.332.4 code du sport L.211-5, L221-9</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour construire un habitus de santé.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps d'information et d'échanges en direction des élèves sportifs en termes de prévention des risques inhérents à la pratique sportive (Diététique, traumatologie, dopage...). - Développer des partenariats avec des structures du ministère de la santé et notamment les centres de rééducation pour mettre en valeur l'activité sportive à but thérapeutique. Montrer comment l'athlète de haut niveau handisport a pu initier, à partir de cette pratique thérapeutique, un parcours d'excellence sportive. - Favoriser les partenariats avec la FF Handisport et la FF Sport Adapté pour mettre en valeur les sportifs de haut niveau en situation de handicap. - Développer au sein des pratiques scolaires des stratégies de récupération active, par l'activité physique modérée et compensatrice de l'effort sportif : techniques de relaxation, entretien de soi par le développement des assouplissements, pratique du yoga...
<p>Mettre à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales, code de l'éducation les articles : L.212.15, L 213-3-2-2, L.214-6-2 intégrant l'agenda d'accessibilité programmé AdAp.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour construire un habitus de santé</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les synergies avec l'ensemble des acteurs du territoire dans le domaine de la santé. - Faciliter l'accès des élèves membres des sections sportives scolaires ou des associations sportives scolaires aux Centres Médico Sportifs.

Ressources académiques et contacts

Les référents académiques «Génération 2024» :

- Rectorat : M. Yann COQUET IA-IPR d'EPS yann.coquet@ac-rennes.fr 06 74 25 00 18
- Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRAJES depuis Janvier 20121 : M.Denis Steffanut denis.steffanut@jcs.gouv.fr 02 23 48 24 42

Plateforme nationale et quelques ressources thématiques :

- Site Génération Paris 2024 : generation.paris2024.org <https://eduscol.education.fr/1599/semaine-olympique-et-paralympique>
- Contact DAREIC : dareic.erasmus@ac-rennes.fr 02 23 21 78 35
- Contact Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle : ce.daac@ac-rennes.fr 02 23 21 74 10
- Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne (C.R.O.S. Bretagne) : Contact avec les athlètes de haut niveau bretons, contact avec les clubs sportifs bretons, liens vers les ressources pédagogiques du CNOSF, information sur le village des sports à la foire internationale de Rennes, contact avec des intervenants du mouvement olympique et sportif breton pouvant intervenir dans les établissements sur le thème de l'olympisme.
Contact CROS : bretagne@franceolympique.com 02 99 54 67 87
- CLEMI Bretagne : Centre pour l'Education aux médias et à l'information - Académie de Rennes
Contact CLEMI : clemi.bretagne@ac-rennes.fr Sylvie Patea, coordonnatrice du CLEMI Bretagne 02.23.21.75.92 / 06.75.71.49.15
- Délégation Académique pour les Relations Européennes et Internationales : Mise en place d'échanges scolaires sur la thématique du sport et des jeux olympiques (Financement Erasmus +)

Quelques ressources du CLEMI mises à disposition des écoles et des établissements :

- **Guide du reporter vidéo**, p.40 du dossier «Faites Equipes» (Clemi Bretagne)
 - <http://www.ac-rennes.fr/cid106808/faites-equipes.html>
- Fiches pédagogiques (Dossiers Semaine de la presse) – Clemi national
 - **Le sport au féminin : quelle médiatisation ?** (Dossier SPME 2016)
<https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/le-sport-au-feminin-quelle-mediatisation.html>

- **Les femmes dans la Une d'un journal sportif** (Dossier SPME 2017)
<https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/les-femmes-dans-la-une-dun-journal-sportif.html>
- **Légender une photo de presse sportive** (Dossier SPME 2017)
<https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/legender-une-photo-de-presse-sportive.html>

- Guide « Ma famille Tout-Ecran » et le Kit d'accompagnement (CLEMI national)
<https://www.clemi.fr/fr/guide-famille.html>
- Série télévisée « Ma famille Tout-Ecran »
<https://www.clemi.fr/fr/guide-famille/serie-la-famille-tout-ecran.html>
- Fiches pratiques du journalisme
<https://www.24hdansuneredaction.com/>

- **Ressource sur le thème de la santé :**

Rapport de France Stratégie publié en novembre 2018, activité physique et sportive pour toutes et tous, « comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? »:
<https://www.strategie.gouv.fr/publications/activite-physique-pratique-sportive-toutes>